



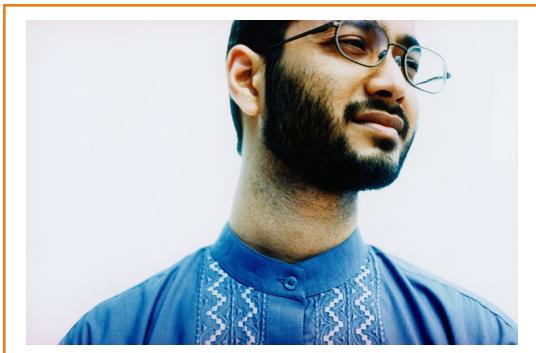
Blanche E. Snell Estate Fund



The Ontario Teachers' Federation welcomes applications for grants from nationals of developing countries.

If you are a national of a developing country, you may be eligible for a grant from the Blanche E. Snell Estate Fund, a trust fund administered by the Ontario Teachers' Federation.

The intent of the Fund is to permit foreign students or educators who are temporarily engaged in an educational venture in this province, and who clearly indicate their intention to return to their own countries, to supplement and enhance their educational experience through related travel-study programs, workshop and conference attendance, and the like.



The Fund is not intended to augment grants under which students or educators meet basic expenses of academic fees, texts and accommodation.

The amounts awarded vary according to the individual requests, but are usually around \$500.

There are no deadlines for receiving completed applications. The International Assistance Committee generally meets twice a year to consider applications (November/December and May/June).

For more information, and to receive an application form, please contact:

OTF INTERNATIONAL ASSISTANCE COMMITTEE

1300 Yonge Street
Suite 200
Toronto, ON M4T 1X3

416.966.3424, 1.800.268.7061
FAX 416.966.5450
www.otffeo.on.ca



Fonds Blanche E. Snell



La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est heureuse d'accepter les demandes de subventions du Fonds susmentionné pour venir en aide aux citoyens et aux citoyennes de pays en voie de développement.

Si vous êtes un citoyen ou une citoyenne d'un pays en voie de développement, vous pourriez être admissible aux subventions du Fonds Blanche E. Snell, fonds en fiducie totalement administré par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Les subventions accordées en vertu de ce Fonds permettent aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux enseignantes et enseignants en provenance d'autres pays et qui sont engagés temporairement dans le secteur de l'éducation ou de l'enseignement de la province, d'élargir leurs connaissances. Cet enrichissement sera réalisable par divers moyens:



programmes d'études variés, participation active à des groupes de travail, à des conférences, etc. Les candidates et les candidats doivent indiquer leur ferme intention de retourner dans leur pays d'origine.

Les subventions ne doivent pas servir à augmenter les bourses qui servent normalement aux dépenses liées directement aux cours que la ou le bénéficiaire suit.

Le montant accordé varie selon chaque cas, mais n'atteigne normalement pas plus qu'une somme de 500 dollars canadiens..

Il n'y a pas de date limite pour recevoir les demandes. Le comité d'aide internationale se réunit deux fois chaque année (novembre/décembre et mai/juin) afin de considérer toutes les demandes reçues.

Pour plus d'amples renseignements ou pour recevoir une demande de fonds, veuillez communiquer avec :

LE COMITÉ D'AIDE INTERNATIONALE DE LA FEO

1300, rue Yonge, bureau 200
Toronto (Ontario) M4T 1X3

416.966.3424, 1.800.268.7061
Téléc. 416.966.5450
www.otffeo.on.ca